



## MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

### REUNION PUBLIQUE DU 11 JUIN 2024 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DU FAYET

Présents Municipalité : Monsieur le Maire, Michel Stropiano, Claudette Abbé-Davoine, Aurélie Bibollet, Julien Aafort, Lynda Vandelanoitte, Monique Ract, Daniel Deneri, Amandine Rosset, Marie-Christine Dayve, Bernard Séjalon

Services municipaux : Jean Luc Lombard, Nicolas Sculfort, Marc Sirop, Didier Josephe, Ethan Vitte, Morgane Legere, Laurent Claudel

Secrétaire de séance : Laurent CLAUDEL

Monsieur le Maire adresse ses remerciements aux 55 personnes présentes et évoque l'avancement des nombreux travaux engagés sur le Fayet.

- Les ravalements des façades de la résidence du parc sont engagés par le syndic de cette copropriété.
- La reprise de la toiture de l'école du Fayet (partie Est) sera engagée pendant les vacances d'été.
- La reprise de l'entrée du parc thermal à l'identique du début du XXème siècle est finalisée.
- Les enrobés de l'entrée du parc thermal jusqu'au rocher d'escalade seront remis à neuf avant la fin du mois de juin.
- Le parcours aventure géré par la compagnie des guides va être étendu avant le début de l'été.
- Le parking public au fond du parc thermal est en cours de requalification par la pose d'enrobés drainants.
- Un itinéraire VTT allant du Bettex au Fayet en passant par le parc thermal va être réhabilité cet automne.
- Les sentiers de promenades des coteaux du parc thermal seront requalifiés avant la fin du mois de juin.
- Les Thermes seront alimentés par le gaz de ville grâce au prolongement de la conduite depuis le centre sportif.
- L'ascenseur des thermes est quasi achevé. La pré-livraison s'effectuera le 18 juin et les essais en charge début juillet. Cet appareil bénéficie d'une technologie avancée tant sur les automatismes d'accès que sur le système de ballast des eaux usées. Il fonctionnera comme un ascenseur d'immeuble, sans personnels présents pour son fonctionnement.
- Les câbles du valléen ont été tirés, l'épissure d'une longueur de 75 m est en cours de réalisation. La portée entre les deux pylônes au-dessus des thermes est de 700 m.
- Le garage des trains du Tramway du Mont-Blanc est en cours de finalisation. L'exploitation depuis le chalet bleu va reprendre ce printemps.

D'autres travaux sont en cours de définition

- Le plan de giration des bus au carrefour de la poste va être revu pour éviter la destruction des dalles de gneiss à l'entrée de l'hôtel Terminus.
- Des ombrières vont être installées sur le parking du stade avec un système d'autoconsommation de l'électricité produite pour les services publics (école du Fayet, le Valléen).
- La Commune va créer un service de transport urbain à l'année sur deux lignes. La première reliera Saint Nicolas de Véroce à la gare du Valléen au Châtelet, la seconde reliera les Pratz à la gare du Valléen au Châtelet. L'objectif de ces deux lignes est d'accentuer la part du transport public dans les déplacements des habitants. Ces lignes venant en complément du Montenbus de la Communauté de communes et des lignes régulières de bus de la Région.



## M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

La restructuration du Pôle d'Echanges Multimodal va être relancée en lien avec la Région, le Conseil départemental de la Haute Savoie, SNCF réseaux et SNCF gares & connexions. L'objectif est d'établir un cahier des charges de reprises des bâtiments et du parvis de la gare plus en adéquation avec les nouveaux besoins de mobilités. De plus le bâtiment historique de la gare pourrait accueillir une présentation du label Pays d'Arts et d'Histoires.

La voie cyclable devrait partir du parvis de la gare, contourner le Pôle d'Echange Multimodal le long du Bonnant, rejoindre la rue du stade et le chemin des lots pour relier Passy.

Pour accompagner les habitants permanents dans la décarbonation de leurs déplacements, le Conseil municipal du 12 juin instaurera une tarification des nouvelles modalités de mobilités avec la création du pass SAINTG'AIR qui sera pour sa première année de mise en circulation pris en charge par le budget communal.

Monsieur Revenaz vient de confirmer sa volonté de faire don à la Commune de son immeuble avenue de Chamonix. La réhabilitation des logements existants permettra de compléter le parc locatif social sur la Commune.

La salle d'escalade le topo a connu une croissance rapide de son activité, engorgeant les zones de stationnements du secteur. Pour remédier à cette situation, les propriétaires du Topo vont créer un nouveau parking avec pose d'ombrières photovoltaïques. La Commune de son côté va définir une circulation en sens unique chemin des chasseurs et chemin des lots et établir pour le budget 2025 un plan de reprise des trottoirs.

La maison Penel se situant dans le dernier virage avant le pont du Berchat, ainsi que la plateforme en aval ont été rachetées par le Conseil départemental. Le bâtiment sera détruit et l'ensemble du tènement servira de support à la réalisation d'un petit programme locatif.

Les demandes et remarques de l'assistance :

- Demande créer un passage piéton au débouché du chemin du Berchat. Marc SIROP
- Le lampadaire vers la pharmacie est éteint depuis le mois de novembre. Marc SIROP
- Demande de pose de distributeur de sacs de déjections dans le jardin public du Fayet ainsi que dans le parc thermal. Marc SIROP
- Des câbles téléphoniques pendent dans la route des Amerands. Marc SIROP
- Les marquages piétons le long de la rue de l'école sont à reprendre. Marc SIROP
- Pour répondre à une interrogation du public, Monsieur le maire précise que des toilettes publiques seront installées sur le parking du Fayet.

Un verre de l'amitié clôture cette réunion.



Le Maire,  
Conseiller départemental  
du Canton du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX